



Canalisations de transport Multifluide : fabrication et exploitation

Inspection – Accompagnement Technique – Hydrocarbures – Gaz – Produits chimiques

Fabriquer et exploiter vos canalisations de transport conformément à la réglementation

Les canalisations de transport, enterrées ou non, traversent et sont exploitées dans le domaine public. Elles transportent des produits dangereux, à risques comme du gaz, des produits chimiques et des hydrocarbures. De ce fait, elles doivent répondre à des exigences réglementaires strictes.

Dans le cadre de votre activité, la fiabilité de vos réseaux de canalisations est le gage :

- De l'assurance de la sécurité des personnes et des biens.
- Du respect de la protection de l'environnement.
- De l'optimisation et de la pérennité de vos canalisations.

Fluides concernés :

- Hydrocarbures liquides et liquéfiés, gaz naturel et produits chimiques.

Qui est concerné :

- Vous êtes transporteurs (exploitants), fabricants ou réparateurs de canalisations de transport.

Seuils de soumission :

- Canalisations soumises à autorisation selon décret 2013-1272.
- PMS* > 4 bars ou PMS x Ø ext. > 1500.

Réglementations et référentiels techniques :

- Arrêté Ministériel du 5 mars 2014 modifié.
- Guides techniques du GESIP.
- Normes NF EN 14161 et NF EN 1594.



*PMS : Pression Maximale en Service.

L'offre Apave

Canalisations de transport Multifluide : fabrication et exploitation

Les épreuves de résistance et d'étanchéité doivent être effectuées sous la surveillance d'un organisme habilité. Apave vous propose les missions d'évaluation et de surveillance des épreuves en atelier ou sur site (Canalisations de transport neuves, réparées ou modifiées ; accessoire).

Nos prestations réglementaires :

- Vérification du dossier technique d'épreuves de résistance et d'étanchéité :
 - Les plans de fabrication.
 - Les notes de calculs.
 - Les certificats des matériaux.
 - Le cahier de soudage.
 - Les résultats des contrôles destructifs et non destructifs.
- Surveillance du bon déroulement des épreuves.
- Conformité réglementaire.

Assistance Technique :

- Étude de danger.
- Note de calcul pression et flexibilité.
- Dossier technique d'épreuve ou de réparation.
- Assistance aux essais de résistance et d'étanchéité de suivi en service.

Prestations complémentaires sur site ou en laboratoire :

- Essais destructifs : analyse chimique, essais de traction, pliage, résilience, dureté, corrosion.
- Expertise métallurgique.
- Contrôles non destructifs : inspections télévisuelles, radiographie, ultrasons, ressuage, magnétoscopie, ondes guidées, mesures d'épaisseur à chaud...
- Qualification de mode opératoire de soudage et de soudeurs.



Nos atouts

- + Un réseau d'experts le plus important en France.
- + Une relation de confiance et une activité pérenne avec les principaux transporteurs.
- + Un organisme impliqué dans l'évolution réglementaire et normative.



Nous **contacter**

www.apave.com

0805 62 5000